

GESTION DES USAGES SPORTIFS SUR LE PARC DES COTEAUX / ZOOM sur la course d'orientation

CONTEXTE

Le parc des Coteaux : un espace naturel remarquable

Le parc des Coteaux est un chapelet de **12 parcs publics appartenant à 5 communes** de la métropole bordelaise (Floirac, Cenon, Lormont, Bassens et Carbon-Blanc). Il couvre une surface de 500 hectares étendue sur le coteau calcaire surplombant la rive droite de la Garonne. Le parc des Coteaux constitue une des trames structurantes paysagères et écologiques de la Métropole et fait, pour partie, l'objet de classements en **Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF)** et en **Espace Nature Sensible (ENS)**.

Une gouvernance partagée pour la gestion écologique

Le parcLAB - laboratoire du parc des Coteaux - est né en 2013 d'une volonté des quatre communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac de créer **une méthode pour agir ensemble sur le parc des Coteaux**. Il s'agit d'une dynamique collective mobilisée et animée par le GPV Rive Droite pour mettre en œuvre la gestion écologique et la gestion des usages du parc. En janvier 2022, la commune de Carbon-Blanc a rejoint le parcLAB.

Depuis 2017, **un plan de gestion écologique intercommunal est mis en œuvre par les Villes et le GPV sur le parc des Coteaux**, avec le soutien financier de Bordeaux Métropole et du Département de la Gironde.

A propos du GPV Rive Droite

Le GPV Rive Droite est un groupement public d'ingénierie territoriale qui agit depuis plus de 20 ans aux côtés des villes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac pour l'amélioration du cadre de vie, le développement économique et la transition écologique, dans un souci permanent de justice sociale, en associant de multiples partenaires, financeurs et acteurs dans et hors territoire. www.gprivedroite.fr

Les nouveaux enjeux : un équilibre à trouver entre usages et biodiversité

Depuis quelques années, nous constatons **une hausse de fréquentation des parcs**, due à la communication sur les réseaux sociaux et autres canaux pour la promotion du parc des Coteaux, mais aussi à la hausse des activités de plein air constatée en France et ailleurs, depuis la fin de la crise sanitaire. **La demande d'organisation d'évènements sportifs et culturels s'est également intensifiée**. La fréquentation des parcs constituant le parc des Coteaux risque de s'accroître eu égard à la **croissance démographique annoncée sur la plaine rive droite**.

Le diagnostic réalisé en 2021 sur les usages du parc des Coteaux a permis d'**identifier certaines pratiques pouvant localement impacter négativement l'environnement**, tels que **le trail, le VTT, la course d'orientation**. L'érosion des berges et des coteaux est par endroit aggravée par les passages répétés et les pratiques hors sentiers, l'impact négatif est aussi constaté sur la faune et la flore.

Tout en s'engageant à favoriser l'accès à la nature de la population, le GPV et ses partenaires ont souhaité engager une réflexion sur la gestion de ces pratiques sportives et de loisirs, dans l'optique d'aboutir à un équilibre entre usages et biodiversité.

En 2022 et 2023, le GPV et les 5 villes-membres du parc des Coteaux, appuyés par le Département de la Gironde, Bordeaux Métropole et le CEREMA, ont travaillé à la **définition d'un plan de gestion des usages, d'un règlement commun et d'un protocole d'organisation des manifestations sur le parc des Coteaux**.

En 2024, le GPV, avec les services Sports et Environnement des villes et des usagers sportifs, a mené un **travail cartographique de préfiguration de parcours sportifs** dans le but, à terme, de **canaliser les usages sur des sentiers définis pour limiter l'impact sur les milieux les plus sensibles**.

En 2025, nous poursuivons ce travail, en mettant l'accent sur les pratiques de course d'orientation impliquant de nombreux acteurs : clubs et fédération, éducation nationale, Département et Région. La course d'orientation fait partie des pratiques pouvant contribuer à aggraver le phénomène naturel d'érosion des Coteaux.

VOS MISSIONS

Réaliser un diagnostic auprès des établissements scolaires pratiquant la course d'orientation sur le parc des Coteaux

- + **Identifier et cartographier l'ensemble des établissements** fréquentant le parc des Coteaux pour la pratique de la course d'orientation.
- + **Mener des entretiens avec les responsables des établissements scolaires et les enseignants d'EPS** pour évaluer la pratique et la fréquentation sur le parc des Coteaux.

Recenser les offres alentours pour la pratique de la course d'orientation

- + **Répertorier les autres espaces de nature permettant de pratiquer la course d'orientation** dans la périphérie du territoire du GPV. Recueillir des éléments d'analyse (fréquentation, mode d'usages, communication)

Travailler les parcours d'orientation avec les associations sportives des communes du GPV pour accompagner un changement des pratiques sur le parc des Coteaux

- + **Permettre l'appropriation des parcours de CO existants et proposer des améliorations** tenant compte des enjeux environnementaux comme sportifs (emplacement des balises, « règles du jeu » alternatives, mise en place d'un système de réservation...)
- + **Mener en parallèle auprès des associations sportives un travail de médiation et de sensibilisation** pour faire connaître les richesses faunistiques et floristiques du parc des Coteaux et la fragilité des milieux qui le composent. Trouver avec elles, la meilleure manière de les mobiliser dans la sensibilisation des publics sportifs aux bonnes pratiques du sport de pleine nature.

Accompagner la cheffe de projet du parc des Coteaux

- + **Participer à l'organisation des temps d'échanges** avec les membres du parLAB, les partenaires et usagers (ateliers, sorties terrain, focus group, etc.)

VOTRE PROFIL

- + Étudiant.e en Master 1 ou Master 2 de Géographie, Aménagement du Territoire, Ingénierie du développement durable, Ecologie, Management du Sport, Géomatique...
- + Bonne maîtrise indispensable du pack office, du SIG indispensable (QGIS) et des outils de mise en page graphique (Canva ou in design).
- + Bonne expression écrite et aisance à l'oral et dans l'animation de réunions
- + Capacité à travailler en autonomie, esprit d'initiative.
- + Intérêt et connaissance des sports de nature serait un plus

MODALITÉS DU STAGE

- + Lieu de travail : bureaux du GPV – résidence Beausite – bâtiment BO – rue Marcel Paul – 33150 Cenon // parc des Coteaux (Florac-Cenon-Lormont-Bassens-Carbon-Blanc) // autres communes de la métropole selon besoin du stage et ponctuellement.
- + Durée du stage : 6 mois
- + Gratification : indemnité nette mensuelle selon minimum légal de gratification en vigueur en 2024 / Prise en charge 50% abonnement transports en commun le cas échéant.
- + Encadrement : Cheffe de projet parc des Coteaux

CANDIDATEZ

Envoyez vos CV et lettre de motivation à Mathilde Verger, cheffe de projet parc des Coteaux, avant le 9 décembre 2024 par email : mathilde.verger@gpvrivedroite.fr